

## Radio-Canada—Émission

**Des voix:** Le vote!

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Je signale aux députés que si le motionnaire, donc le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) parle dès maintenant, il mettra fin au débat. Les députés sont-ils d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, je pense que la plupart d'entre nous ont entendu dire que tous les hommes politiques sont des cabotins. Et c'est vrai; en écoutant certaines interventions dans le débat, je me suis dit qu'à la Chambre il y avait beaucoup d'acteurs frustrés. Il sera intéressant de voir, lorsque la télévision fera son entrée à la Chambre, ce que tout cela donnera en technicolor éclatant!

Je crains que le débat ne se soit éloigné de la question à l'étude. Ce qui a précipité le débat, c'est l'avis de motion demandant qu'un ordre de la Chambre soit donné pour le dépôt de toutes les lettres reçues au sujet de l'émission «Baptizing». Nous avons ensuite assisté cet après-midi à une longue envolée littéraire sur le thème de la liberté, par le député de St. Paul's, M. Roberts. Incidemment, j'ai remarqué que le hansom a imprimé «liberté par procuration» au lieu de l'expression «libertin par procuration». Il faudrait veiller à corriger cela dans la version révisée. On entend par libertin quelqu'un de licencieux ou à qui l'on permet de faire ses quatre volontés.

Pendant que nous discutons de l'intrusion dans la vie privée des gens, des droits individuels et du dépôt de lettres, l'un des types d'émissions radiophoniques les plus populaires, et en Ontario elles se font de plus en plus nombreuses, ce sont les tribunes téléphoniques. Nombre de ces programmes dépendent presque exclusivement des lettres reçues de l'auditoire. L'opinion des gens sur les sujets d'actualité est entendue à la radio librement et ouvertement. Si nous nous mettons à imposer des restrictions spéciales à l'égard de ce genre de correspondance, cela va sérieusement restreindre les opérations des media électroniques qui exposent l'opinion publique d'heure en heure. Je ne m'attends certainement pas que Radio-Canada dépose des lettres personnelles et confidentielles. A mon avis, l'argument invoqué par plusieurs députés ne tient pas debout.

● (1730)

On m'a dit que j'étais un citoyen libre et que j'avais donc le droit de fermer le poste de télévision. J'avoue que c'est exactement ce que j'ai fait. On a fait énormément de publicité avant la présentation de ces émissions. La première s'intitulait je crois «Baptizing».

Vu le grand battage publicitaire auquel s'est livrée Radio-Canada, j'attendais la première émission avec une certaine impatience. Le drame m'intéresse beaucoup. Malheureusement, j'ai été terriblement déçu et j'ai fermé l'appareil. Un groupe de jeunes est venu me voir et m'a suggéré d'émettre une protestation. J'ai pensé que c'était une excellente idée. Ils m'ont décrit ce qui s'était passé.

La plupart des députés ici présents sont des gens d'âge mûr. Récemment, Frank Capra, un producteur de Hollywood de renom a été interviewé par Vernon Scott. L'interview est intitulée «Les gens d'âge mûr aiment la violence». Je cite un extrait de cette interview:

Frank Capra, qui a remporté trois Oscars pour des films non violents a déclaré aujourd'hui que c'étaient les gens d'âge mûr et non pas les jeunes qui se délectaient des films de sexe et de violence.

[M. Fleming.]

Si les media électroniques répondaient vraiment aux besoins des jeunes d'aujourd'hui, nos émissions seraient d'un tout autre niveau.

Je remarque que Votre Honneur s'apprête à me faire asseoir. Je voudrais simplement ajouter une dernière chose. Radio-Canada est financée dans une large mesure par les contribuables canadiens. A bien des égards, elle accomplit un travail remarquable. Toutefois, j'estime que ce n'est pas à elle d'expérimenter des productions très avant-gardistes dont Broadway ne voudrait pas, aux frais des contribuables et de montrer ce genre de spectacle à trois millions de personnes selon les statistiques qu'on nous a données. Ce n'est certainement pas là le rôle de la CBC.

J'espère que la Chambre approuvera le dépôt de ces lettres afin que nous puissions nous rendre compte de ce que les Canadiens pensent de la question. J'ai exposé l'affaire au président de Radio-Canada dans une lettre personnelle. Il a répondu qu'il avait reçu beaucoup de lettres en faveur de l'émission. Si c'est vrai, j'aimerais qu'il le prouve en déposant les lettres.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion du député de Brandon-Souris (M. Dinsdale)?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levé:*

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Qu'on appelle les députés.

(La motion de M. Dinsdale, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 50)

POUR  
Messieurs

Allard	Halliday	Marshall
Andres	Hamilton	Masniuk
(Lincoln)	(Qu'Appelle-Moose	Mazankowski
Baker	Mountain)	McCain
(Grenville-Carleton)	Hamilton	McGrath
Baldwin	(Swift Current-	McKenzie
Benjamin	Maple Creek)	McKinley
Brisco	Hargrave	Muir
Cadieu	Hnatyshyn	O'Sullivan
Clark	Horner	Patterson
(Rocky Mountain)	Hurlburt	Peters
Clarke	Jarvis	Roche
(Vancouver Quadra)	Johnston	Rondeau
Cossitt	Kempling	Saltsman
Crouse	Knowles	Schellenberger
Darling	(Winnipeg-	Schumacher
Dinsdale	Nord-Centre)	Scott
Dionne	Lawrence	Stanfield
(Kamouraska)	MacDonald (M <sup>lle</sup> )	Stevens
Douglas	(Kingston et les	Stewart
(Nanaimo-Cowichan-	Îles)	(Marquette)
Les Îles)	MacKay	Towers
Forrestall	MacLean	Wise
Fortin	Malone	Woolliams—56.